



CONCOURS « FLEURIR LA FRANCE »

REUNION TECHNIQUE

21 JANVIER 2008

LA TOURAINE EST UN JARDIN

1^{ère} partie : **BILAN ANNEE « Fleurir La France » 2007**

Bilan technique et critères d'exigences du classement

Madame Friot, Présidente de la Société d'Horticulture de Touraine

2^{ème} Partie : **TEMOIGNAGES : *L'embellissement à travers la commune***

*Monsieur LAURE, Maire de PIERREFITTE SUR SAULDRE,
commune « 3 fleurs » du Loir et Cher – 872 habitants.*

*Monsieur CHAUVIN, responsable technique,
Madame POINTREAU, élue chargée du fleurissement,
Monsieur GOUZY, maire de CINQ MARS LA PILE,
commune de 3277 habitants, qui vient de recevoir sa première fleur.*

3^{ème} Partie : **THEMES TECHNIQUES**

Embellissement des entrées des Villes et Villages

Monsieur Gilbert FLABEAU

*Contrôleur des collections végétales à la ville de Tours
Vice-président de la Société d'Horticulture de Touraine*

Utilisation des rosiers dans le fleurissement

Monsieur Vincent LEURENT

Directeur Général de VERDIA

Intégration de l'embellissement des communes dans le paysage

Monsieur Mathieu BATTAIS

Comité National des Villes et Villages Fleuris

Le concours 2006 en chiffres

En 2006, **10 873** communes ont fait acte de candidature au concours des Villes et Villages Fleuris.

Soit, **29,58 %** des communes existantes.

53,80% d'entre elles sont des communes de moins de 1000 habitants.

Les nouvelles attributions

La répartition des nouvelles attributions de fleurs par les jurys régionaux et le jury national en 2006 est la suivante :

4 fleurs : 8 nouvelles attributions

3 fleurs : 58 nouvelles attributions

2 fleurs : 161 nouvelles attributions

1 fleur : 224 nouvelles attributions

Total des nouvelles attributions : **451**

Les communes lauréates

En 2006, **3 039** communes sont détentrices du panneau « Ville Fleurie » ou « Village Fleuri ».

201 communes sont classées 4 fleurs, dont **75** Grands Prix.

683 communes sont classées 3 fleurs, **988** sont classées 2 fleurs, **1167** sont classées 1 fleur.

NOMBRE DE COMMUNES PRIMEES PAR REGIONS ET DISTINCTIONS EN 2006

Nombre de communes primées de une à quatre fleurs
en 2006 par régions

Région	1 fleur	2 fleurs	3 fleurs	4 fleurs	G.P.	Nombre total de communes primées
ALSACE	93	66	32	16	6	207
AQUITAINE	52	26	27	9	1	114
AUVERGNE	45	20	6	1	1	72
BASSE NORMANDIE	11	26	24	5	2	66
BOURGOGNE	72	44	28	6	5	150
BRETAGNE	18	35	23	17	7	93
CENTRE	63	53	26	17	5	159
CHAMPAGNE-ARDENNE	105	103	87	13	3	308
CORSE	15	10	1	1	0	27
FRANCHE-COMTE	50	43	31	4	2	128
HAUTE-NORMANDIE	29	24	19	6	2	78
ILE DE FRANCE	56	69	61	17	5	203
LANGUEDOC-ROUSSILLON	35	20	3	1	0	59
LIMOUSIN	14	9	10	2	1	35
LORRAINE	131	88	52	9	5	280
MARTINIQUE	4	0	0	0	0	4
MIDI-PYRENEES	21	16	23	6	4	66
NORD-PAS-DE-CALAIS	31	30	36	13	3	110
PAYS-DE-LA-LOIRE	80	100	73	19	7	272
PICARDIE	18	20	25	9	2	72
POITOU-CHARENTES	36	23	10	5	0	74
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	60	70	29	9	6	168
REUNION	7	10	0	0	0	17
RHONE-ALPES	121	83	57	16	8	277
Total France	1 167	988	683	201	75	3 039
Pourcentage	38,40%	32,51%	22,47%	6,61%	2,47%	100,00%

Le Trophée du Département Fleuri

Le ***Trophée du Département Fleuri*** décerné pour cinq ans concerne **17** départements :
le Haut-Rhin, le Loiret, l'Ain, La Haute-Savoie, la Seine-Saint-Denis, la Mayenne, la Saône-et-Loire,
le Bas-Rhin, les Côtes d'Armor, la Marne, le Rhône, la Vendée, les Landes, le Territoire-de-Belfort, le
Nord, la Moselle et la Meurthe et Moselle.

Résultats régionaux 2007

Attribution d'une fleur pour :

Azay le Rideau
Cinq Mars la Pile

Attribution d'une deuxième fleur pour :

Chambray-lès-Tours

Attribution d'une troisième fleur pour :

Montlouis sur Loire

Refus de la 4^{ème} fleur pour Joué-lès-Tours

Au titre des PRIX REGIONAUX

1^{ère} catégorie A (moins de 300 habitants)

1^{er} Prix : **Marcé sur Esvres**

1^{ère} catégorie B (301 à 999 habitants)

2^{ème} Prix : S^{te} Catherine de Fierbois

2^{ème} catégorie A (1000 à 3000 habitants)

2^{ème} Prix : Larçay

5^{ème} Prix: La Membrolle sur Choisille

3^{ème} catégorie A (5001 à 7000 habitants)

1^{er} Prix: **Monts**

PRIX SPECIAUX

Cœur de Village :

Thilouze

Prix de Fleurissement de Printemps :

1^{er} Prix : **Joué les Tours**

2^{ème} Prix : Château-Renault

Prix de fleurissement d'automne :

2^{ème} Prix ex aequo : Avoine et Fondettes

Prix Régional du Jardinier

M. Guibert de Villiers au Bouin

Prix Régional de l'Office de Tourisme

Azay le Rideau

BILAN GENERAL 2007

1 fleur	2 fleurs	3 fleurs	4 fleurs
<u>Azay le Rideau</u> <u>Cinq Mars la Pile</u> Ballan-Miré Bourgueil Chinon Fondettes L'Ile Bouchard Ligueil Ste Maure de Touraine S ^t Pierre des Corps La Ville aux Dames	<u>Chambray les Tours</u> Amboise Beaumont en Véron Chaumussay Chédigny Descartes Langeais Loches Montbazon S ^t Avertin Veigné	<u>Montlouis sur Loire</u> Avoine Bléré Joué les Tours S ^t Cyr sur Loire	Tours

Le jury régional est passé dans seulement 50% des villes labellisées de la Région Centre. De ce fait, Amboise, Avoine, Ballan Miré, Beaumont en Véron, Bléré, Chaumussay, Chédigny, Descartes, Fondettes, n'ont pas eu la visite du jury et n'ont pu éventuellement obtenir un label supplémentaire. Elles seront visitées en 2008.

Soit 28 communes labellisées sur 277 52 fleurs attribuées sur l'ensemble du département.

Bilan technique

**Maryse FRIOT – Présidente de la Société d'Horticulture de
Touraine**



Le mot fleurissement bien qu'apparaissant dans le dictionnaire en 2005, est de plus en plus colporté. Les uns, les autres pensent que fleurir correspond exclusivement à positionner des plantes fleuries. Chacun en déduit : couleurs vives, contraignantes en entretien et très coûteuses.

En fait, les jardiniers, les collectivités depuis quelques années, ont modifié ce premier objectif pour se canaliser plus vers une stratégie liée au développement durable. Les plantes fleuries ont peu diminué en nombre car une meilleure répartition à travers la ville a permis de conserver le même nombre de plantes utilisées. Cependant ces dernières sont de plus en plus associées à des arbustes, plantes pérennes, vivaces, créant un spectacle sur les 12 mois de l'année.

Les jurys lors de leur passage dans vos communes

- se préoccupent beaucoup de l'évolution de l'embellissement sur les 12 mois de l'année
- recherchent les arbres, les arbustes, les plantes herbacées (vivaces, bulbeuses, saisonnières)
- apprécient les associations, l'intérêt esthétique mais également le bon choix de l'espèce suivant les lieux, l'entretien des plantes

Toutes les initiatives relatives à la préservation de l'eau (paillage), la qualité de l'environnement (non pesticides), l'utilisation d'éléments naturels abolissant tout produit organique de synthèse (pétrolier...) etc... sont génératrices d'une majoration de note.

Le jury sera très attentif aux initiatives respectant le patrimoine, l'identité des communes. Attention au cœur de village « clé en main » uniformisant nos villages et nos villes.

En fait un jury apprécie la globalité, l'aménagement, l'entretien, la mise en valeur et le respect de l'environnement (nature, végétal...)

Cependant le jury ne recherche pas un stéréotype d'une ville ou village fleuri en Indre et Loire, chacun respecte les auteurs et habitants d'un espace embelli.

Nous sommes à l'ère de l'Europe (paysage vert et très naturel), à l'ère d'une économie récessive (restriction de budget), à l'ère d'une mutation professionnelle : les jardiniers des années 1970, où chacun avait une formation horticole, partent en retraite et sont remplacés par des jeunes de formation espaces-verts. Bien qu'ayant une formation végétale, les objectifs et bases ne sont pas les mêmes : Les jeunes, malgré leur bonne volonté et motivation, ne peuvent avoir l'expérience de terrain de 35 années de ceux qui partent à la retraite.

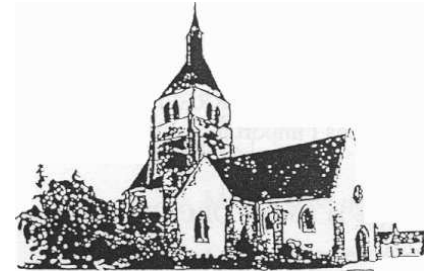
Je terminerai en formulant un souhait. La France est le 1^{er} pays de destination touristique, alors gardons notre identité française. Que nos villes continuent à œuvrer pour créer et entretenir des espaces propres et accueillants.

Ne transformons pas nos paysages villageois et urbains, en image verte de certains pays européens.

Bilan 2007 du jury d'Indre et Loire

Lors des tournées dans les communes, il a été remarqué :

- beaucoup de recherches dans le choix variétal,
- des aménagements d'entrée de ville par des plates-bandes d'arbustes, de vivaces...
- une propreté des espaces constante sur l'ensemble des tournées,
- une évolution des tailles d'arbustes par la recherche et le maintien du port naturel,
- un souci de prendre en compte le développement durable et de mettre en place une véritable gestion de l'espace.



QUELQUES PRINCIPES

- ❖ Le temps où le fleurissement se limitait aux tombereaux de fleurs posés ici et là est heureusement révolu.

Le fleurissement doit être pensé, réfléchi, intelligent.

- ❖ Le fleurissement doit s'intégrer parfaitement au paysage environnant



- ❖ Un jardin est vivant, il bouge, il pousse et se transforme au gré des saisons. Un jardin n'est jamais fini, jamais terminé.





- ❖ Le jardinier tout comme le peintre combine les couleurs pour créer des effets harmonieux.



Aucune couleur n'est vue séparément, chacune est perçue par rapport à une autre ou plusieurs autres.

On ne mélange pas les couleurs primaires (bleu – jaune – rouge) pour éviter des contrastes trop criards.

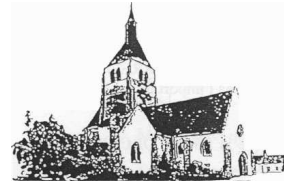


- ❖ On cherche des harmonies plus douces en utilisant simultanément des nuances d'une même couleur (camaïeu) ou en utilisant des tonalités de couleurs proches (rose, violet, bleu ou jaune, orange, rouge).



- ❖ Il ne faut pas hésiter à utiliser les couleurs intermédiaires qui sont les blancs et les gris et les plantes à feuillage bronze.





- ❖ Le choix des plantes vient en 2ème point. On recherche donc les plantes en fonction de la couleur souhaitée, de leur hauteur, leur texture de la fleur ou de feuillage.



- ❖ L'arbre doit occuper une place essentielle dans l'embellissement





Aujourd'hui, plus que fleurir,
il faut **embellir**



L'essentiel est de mettre
en valeur un espace



Pour l'usage et le plaisir de ceux qui le
fréquentent

Mélangeons fleurs annuelles, vivaces,
arbustes et arbres

1^{ère} Fleur



CHAUVIN JEAN CLAUDE
Responsable des Services Techniques

Introduction

Bonjour à toutes et à tous.

A la demande de Madame Maryse FRIOT, je vous présente Cinq Mars la Pile ainsi que son évolution, marquée aujourd'hui par cette première fleur, qui est perçue comme un signe de reconnaissance du travail accompli à la fois par les élus, le personnel et les administrés.

Cependant, n'ayant pas une expérience d'orateur, vous voudrez bien m'excuser d'être venue avec mes notes.

Cinq Mars la Pile, deuxième ville du canton de Langeais, située à environ vingt cinq kilomètres à l'ouest de Tours bénéficie de réseaux routier et autoroutier non négligeable pour l'économie locale. L'évolution démographique que connaît actuellement la Commune parle d'elle-même ; de 2370 habitants en 1990 à environ 3300 habitants en 2005 soit une évolution de population d'à peu près 40%.

Située sur le versant nord de la Loire, Cinq Mars la Pile a hérité d'un patrimoine historique intéressant ;

- **Son château**, d'appartenance privée, a été construit sur l'emplacement d'un ancien castel romain. Bien que peu entretenu celui-ci a malgré tout su conserver en partie l'histoire de notre Commune.

- **Son église** qui se trouve sur l'itinéraire du chemin de l'éte de la Saint Martin. *(Par ailleurs, un reliquaire de saint martin existe et un aménagement spécifique est en cours pour sa mise en valeur)*

- **Sa Pile** qui est maintenant propriété du Conseil Général, serai d'origine gallo-romaine. Cette Pile ; tour carrée, pleine, érigée en briques et moellons à l'intérieur n'a pas encore délivré les mystères de son existence. *(Actuellement un projet visant à améliorer les conditions d'accès pour encourager le tourisme est en cours et sera accompagné d'un aménagement paysager digne de ce nom, puis la mise en lumière de cet édifice viendra compléter la valorisation de ce site.)*

Mais aussi Cinq Mars a la Loire maintenant classée au patrimoine mondial de l'UNESCO*. Par ailleurs un girouet a été mis en place pour marquer notre appartenance à ce classement. Il est aujourd'hui possible de flâner en longeant la rive du fleuve sur la quasi totalité de l'emprise communale, ce grâce au dynamisme du club de marche et bien évidemment avec la complicité des services techniques.

** (United Nations Educational Sientific and Cultural Organisation) soit : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture*

PRESENTATION DE L'EQUIPE DES ESPACES VERTS

La mairie de Cinq Mars la Pile comme la plupart des communes rurales avait par le passé que très peu de personnel qui se partageaient, le fauchage et l'entretien sommaire des voiries l'entretien du cimetière, la maintenance des bâtiments, des réseaux d'eaux usées ainsi que l'entretien de la station d'épuration.

Le fleurissement quant à lui était quasi inexistant, le domaine public ne comportait pas ou peu d'espace vert et par exemple le bénévolat suffisait à l'entretien complet du stade. *(On était dans une autre époque)*

L'évolution démographique et le progrès ont fait que Cinq mars a évolué (comme beaucoup d'autres communes).

Les personnels qui ont évolués dans leurs statuts, ont par ailleurs acquis de nouvelles compétences, puis se sont vu attribuer au fil des années de nombreuses tâches supplémentaires.

- En ce qui concerne les espaces verts, ils se sont développés peu à peu. Vers 1975 une salle des fêtes est construite et des espaces verts sont à entretenir. Le fleurissement voit ses débuts puis les années passent et l'entretien du stade devient la compétence des services techniques, les délaissés de voirie de l'accès à l'est de la commune sont aménagés en aire d'arrêt et pris en charge etc.
- Malgré l'engagement des personnels, la polyvalence a connu ses limites. C'est ainsi qu'en 1998 est embauché le premier agent ayant des compétences propres à ce service. Puis les surfaces à tondre et à entretenir continuent de se multiplier . . .

En 2000, les élus *(pourquoi je vous parle des élus et bien tout simplement parce que dans les petites structures, le travail accompli par les services techniques n'est que le reflet de leurs compétences et de leur volonté à servir les administrés).*

Donc les Elus, afin de respecter leurs engagements de programme électoral, lancent le réaménagement du centre ville par étapes successives. Ces réalisations ont eu pour but de redonner une âme à ce centre-ville noirci par les années, peu fonctionnel de par les cheminements piétons quasi-impossibles en certains endroits et dangereux de par la vitesse excessive des automobilistes.

Ces travaux, réalisés par des entreprises ont conduit les Services Techniques à l'aménagement d'espaces paysagers et fleuris. Et c'est le véritable départ de l'équipe espace vert qui à ce moment prend vraiment naissance.

Le fleurissement et l'embellissement des espaces publics de par la volonté des élus se développent considérablement. Aussi s'additionne la création de lotissements avec de nombreux espaces verts et aménagements paysagers qui génèrent un volume de travail considérable.

Cette équipe est donc amenée à se réorganiser un peu chaque année pour faire face à l'accroissement du volume de travail que nous sommes chargés d'accomplir.

Elle comporte aujourd'hui 2 responsables, 3 agents titulaires ainsi que 2 apprentis BEP et 1 apprenti CAP. Nous y acceptons bien évidemment les stagiaires à la recherche de leur orientation professionnelle.

Aujourd'hui nous distinguons les espaces verts en deux parties ;

1^{ère} partie gérée par M. Corradi ici présent chargé d'assurer:

- le fleurissement,
- l'entretien des espaces vert privilégiés du centre ville,
- l'entretien du patrimoine paysager et arbustif sur l'ensemble du territoire de la commune,
- mais également de la propreté de la ville.

2^{ème} partie gérée par M. Ripault également présent qui renforce ce service afin de d'organiser :

- le fauchage des voiries et chemins (*en portant une attention plus soignée pour les chemins de randonnées*),
- la tonte des grands espaces verts y compris le stade,
- l'entretien des espaces verts des lotissements,
- l'entretien des espaces verts et la maintenance du cimetière,
- ainsi que le balayage mécanique de voirie.

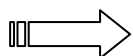
Ces 2 responsables d'équipe se partagent les agents et les apprentis de ce service en fonction des besoins du moment.

Dans un souci de respect des biens et des personnes, chaque matériel est attribué de manière nominative et même si la polyvalence reste de vigueur chaque titulaire de matériel se doit d'effectuer en priorité les tâches à accomplir avec le matériel dont il a la responsabilité.

Voilà d'une manière très synthétique qui nous sommes et notre fonctionnement.

* * *

Maintenant, je vais aborder le développement de Cinq Mars, qui nous a propulsé aujourd'hui sur le devant de la scène avec l'obtention de cette première fleur.



Une grande étape : relooking du centre ville

C'est en 1999 que débutent les premiers travaux par l'aménagement de la place Buissonnière. Ils consistaient à rendre plus fonctionnel les abords de la maison des Associations en réorganisant les cheminements piétons, les stationnements et en y intégrant un volet paysager.

Cette opération rattachée à un marché public a été la première et la dernière réalisée sans intégrer le personnel des Services Techniques pour le volet paysager. *(Même si les entreprises privées travaillent avec des professionnels, leurs objectifs sont : être le moins cher, laisser apparaître un chantier présentable pour la réception et assurer une marge. Le devenir de l'aménagement et les réactions des administrés au quotidien ne sont plus leurs problèmes et c'est alors les services techniques qui se retrouvent au premier rang. Ce qui est parfois humiliant et dévalorisant pour des agents consciencieux et professionnels.)*

En 2000 c'est l'opération appelée aménagement cœur de village qui voit ses débuts en une première tranche ciblant le secteur de l'église et se prolongeant jusqu'à la place de la mairie en intégrant l'amorce de la rue du château. Privilégiant la mise en sécurité des piétons et l'esthétisme. Les automobilistes perdent de l'autorité, doivent se faire des politesses et sont contraints de respecter les piétons du fait que cet aménagement est complété par de la mise en place d'une zone 30.

Vous pouvez constater que cette mise en sécurité est finie par des jardinières fleuries qui ont deux objectifs :

- 1^{er} : interpeller l'utilisateur de la route avec un volume végétal qui apporte un effet amplificateur du rétrécissement de la voie.
- 2^{ème} : adoucir par le fleurissement cette restriction imposée aux usagers.

Nous pouvons vous affirmer que le volume du végétal dans les jardinières est primordial. L'expérience que nous avons acquise sur ces lieux démontre l'importance du végétal, il suffit de retirer les végétaux de ces jardinières pour que des accrochages aient lieu. Nous sommes amenés à signaler avec des fiches de chantier et de la rubalise entre deux plantations.

Avec l'accord des élus, le volet paysager de cet aménagement a été retiré du marché public et confié aux services techniques. Notre premier travail a été de chiffrer la mise en œuvre de l'arrosage automatique, le maître d'œuvre ne l'ayant pas intégré au projet. Puis nous avons proposé les végétaux en respectant l'esprit de l'aménagement.

Ensuite au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous réalisons les espaces verts et aménagements paysagers afin de valoriser au maximum les travaux réalisés dès la fin du chantier.

Si le volet paysager avait été traité par entreprise, il fallait exécuter ce travail d'un bloc, ce qui n'était possible qu'à la fin du printemps, voir début de l'été donc il aurait été indispensable d'attendre l'automne suivant pour cette étape, car aucune entreprise pour des raisons de rentabilité n'aurait pu s'investir au coup par coup comme les services techniques l'ont fait.

La réussite du travail produit par les services a permis d'obtenir la confiance des élus pour les chantiers à venir.

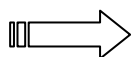
Un point à améliorer si vous êtes amené à réaliser ce genre d'aménagement, prévoir des attentes pour l'arrosage automatique des jardinières.

Cette tranche de travaux s'est terminée place de la mairie, face à la mairie, qui est installée dans une ancienne propriété bourgeoise dotée d'un parc arboré. Les élus décident donc d'ouvrir ce magnifique espace au public afin de donner un autre visage à cette place de la mairie qui a plutôt l'aspect d'une rue. Clôture et portail sont retirés. Puis les services techniques s'investissent en réalisant l'arrosage automatique, en restaurant une fontainerie oubliée et retravaillent la disposition des massifs fleuris.

En 2002, l'opération aménagement cœur de village se poursuit par la réfection de voirie rue National jusqu'au carrefour de la poste.

Ce tronçon en ligne droite n'était que favorable à la vitesse des automobilistes et à l'insécurité des piétons. Les travaux ont consisté à la mise en œuvre de matériaux à l'identique de la tranche précédente tout en supprimant la ligne droite par l'organisation du stationnement d'un côté de la voie sur une longueur et de l'autre côté sur une autre longueur, créant de ce fait des espaces verts.

Les services techniques sont mis à contribution pour la mise en place de l'arrosage automatique au fur et à mesure de l'avancement des travaux, puis ont été force de proposition pour le type de massif à mettre en œuvre. Ensuite avec l'accord des élus ces massifs que le maître d'œuvre avait imaginés avec des arbustes, se sont transformés en massif fleuris.

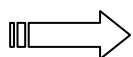


Autre étape importante : ne pas délaissier les écarts

Par exemple en créant un cheminement piéton séparé de la voie de circulation par un aménagement paysager comme sur cette photo rue des perruches. *(Vous remarquerez des plantations d'arbustifs de petites tailles pour permettre une bonne visibilité aux automobilistes qui sortent des voies perpendiculaires. Nous avons fait un choix de végétaux apportant un fleurissement étalé tout au long des saisons, ce qui permet des variations de couleur appréciées. Vous remarquerez également les arbres tiges qui ont pour but de donner un volume végétal laissant apparaître une voie plus étroite qu'elle ne l'est réellement, de plus ces arbres ont un fleurissement au printemps et un feuillage d'automne très intéressant.)*

Mais aussi un aménagement paysager et fleuri dans un hameau retiré à 1km du bourg et complété par des cheminements piétons séparés de la voie par une bande en herbe.

Ou également ce sous bois nettoyé engazonné et entretenu à côté d'un lotissement.



L'aménagement du site du Parc

En 2003, la commune investit dans la réalisation d'un gymnase. Les personnels des services techniques ont prôné un projet du volet paysager et se sont engagés à le réaliser.

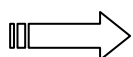
Validé par les élus cet aménagement avait pour but de rendre accueillant ce site dédié aux sports et loisirs (puisque nous y retrouvons la salle des fêtes, le camping, le gymnase, le terrain de pétanque et c'est également un point de départ pour les randonnées). L'ensemble

des personnels des services techniques s'est donc investi dans la réalisation de ce projet dont ils ont été partis prenante.

Tout d'abord le terrain de pétanque est déplacé, puis à l'issue de la construction du gymnase ont été mis en œuvre ;

-les bordures de trottoir, l'éclairage public, l'arrosage automatique, la réalisation de la pelouse. Mais aussi la mise en œuvre des végétaux qui ont été auparavant définis par l'équipe des espaces verts. Vous remarquerez que nous nous servons des végétaux pour séparer la circulation automobile des piétons tout en préservant l'esthétisme du projet, du moins nous le pensons. Mais aussi nous avons laissé une part au fleurissement afin de renforcer du mieux que nous le pouvons le côté accueillant que nous nous étions fixés.

Autre point positif, la mise en œuvre de matériaux permettant la stabilisation des graviers, qui facilite par exemple la circulation des poussettes sans que les roues s'enfoncent et qui permet par la même occasion aux eaux de pluie de s'infiltrer dans le sol, ce qui est trop souvent négligé dans l'urbanisation.



Puis nous arrivons au fleurissement

Le fleurissement est complémentaire de l'aspect général de la commune. Tout seul au milieu de rien, il reste sans intérêt et réaliser des aménagements sans une touche de fleurissement reste comme inachevé. Donc l'un est complémentaire de l'autre.

Monsieur Corradi qui est chargé d'établir le plan de fleurissement tout en respectant les contraintes budgétaires, a malgré tout, toute liberté dans le choix de l'agencement des massifs. Il en ressort de sa personnalité et la volonté de s'investir des personnels mis à sa disposition.

Chaque entrée de ville est marquée d'un massif fleuri au droit du panneau d'agglomération. Ce sont de par leur conception, les massifs les plus consommateurs de temps au niveau de

l'arrosage. Réalisés avec des rondins, sans étanchéité périphérique, sans réserve d'eau et sans arrosage automatique. Nous avons pu y remédier partiellement en utilisant de l'écorce de cacao qui a amélioré de façon satisfaisante la réussite du fleurissement.



Nous réalisons chaque année un fleurissement nouveau, pour satisfaire des administrés de plus en plus attachés au changement, complété avec la complicité des personnels, de créations diverses.



Nous avons cette année un bateau, l'an dernier un moulin, l'année d'avant un puits et l'année prochaine, ce sera autre chose. Chaque élément n'est pas resté plus de un an dans notre zone test.



Volontairement, je ne parlerai pas de coût, car chacun ne prend pas en considération les dépenses de la même manière entre les plants les substrats, les amendements, les phytos, la main d'œuvre, les frais de gestions, de matériel et... Bien évidemment rien ne se fait sans dépense, mais si le travail accompli est apprécié des administrés, la partie est gagnée. Bien sur il ne faut pas s'attendre à être félicité à tous les coins de rue, mais je considère que s'il n'y a pas de mauvaises critiques ou tout simplement quand les gens ne disent rien, c'est qu'ils sont satisfaits.

Je vais maintenant juste faire un tour d'horizon en balayant avec le diaporama quelques unes de nos réalisations sans entrer dans les détails de choix des plants ou de nom des plantes. *(D'ailleurs c'est le domaine de compétence de mon responsable fleurissement.)*

La volonté de continuer à améliorer l'image de notre ville reste toujours d'actualité. C'est ainsi que l'entrée ouest vient de s'offrir un nouveau visage.

A la demande des élus les services techniques ont élaboré un projet qui s'est vu validé par le service du territoire et de l'aménagement du Conseil Général qui a lui pris à sa charge le revêtement bitumineux de cette voie devenue départementale.

Là encore, les végétaux contribuent à la fois à l'embellissement du site et à la fois à la mise en sécurité des automobilistes, des piétons ainsi que des cyclistes. Une part de fleurissement viendra compléter l'accueil en période estivale.

D'autres projets sont en cours ; tel que la conception d'un arboretum à l'entrée est, et d'une zone bocagère de 3 ha à l'entrée ouest complétée d'un parcours ludique se prolongeant sur un espace marécageux agrémenté de plantes d'eaux.

Beaucoup de zones restent à améliorer tel que les abords des écoles, des cimetières ou encore le parc de la Mairie qui est très loin d'avoir donné son maximum, etc. . .



Donc encore beaucoup de travail. Mais, nous sommes confiants, les agents des services techniques continueront de se joindre à moi pour élaborer et proposer de nombreux projets.

Embellissement des entrées des Villes et Villages

Monsieur Gilbert FLABEAU

Contrôleur des collections végétales à la ville de Tours

Vice-président de la Société d'Horticulture de Touraine



Aujourd'hui le fleurissement ne se cantonne plus que dans le centre de la commune ou dans le cœur du village, mais bien sur l'ensemble de la commune. Aujourd'hui nous parlerons plus particulièrement des entrées des villes et villages qui peuvent donner, ou non, l'envie de les découvrir, de les visiter ou simplement de les traverser. Les entrées restent le reflet, l'image de la commune.

La propreté au quotidien est un poste élémentaire. Le ramassage des papiers et autres déchets ne doit pas se limiter au centre ville.

1- En amont du panneau

Les bas-côtés doivent être fauchés, les papiers ramassés.
Différentes façons d'accueillir le visiteur ou l'habitant :

- une haie de rosiers paysagère
- un accompagnement arboré
- une aire de repos aménagée



- une jachère fleurie pour assurer la diversité
- une impression champêtre
- un patrimoine bâti mis en valeur



2- Au niveau du panneau

Les bas-côtés doivent être tondus et le panneau fleuri (préférer la plantation en pleine terre que l'emploi de jardinières couteuses en main d'œuvre et en eau).



- l'entrée fleurie peut annoncer la rue principale



- en zone rurale, un écrin de verdure embellit l'entrée du village



- le fleurissement saisonnier peut être accompagné de vivaces et d'arbustes

- les panneaux directionnels ou informatifs doivent être visibles mais sans surcharge



3- En aval du panneau

L'entrée de la commune peut être matérialisée par :

- un rond-point paysagé ou fleuri
- un pont fleuri
- un moulin agrémenté
- des massifs colorés



- un mélange de la nature avec le fleurissement
- des rosiers en accompagnement



- des vivaces sur paillis
- une association de vivaces et d'annuelles, bisannuelles, bulbes...

4- Zones industrielles et commerciales

Trop souvent les entrées de nos villes se présentent comme des zones commerciales, industrielles ou artisanales banales et dégradées, où les préoccupations paysagères sont totalement absentes. Une entrée de ville soignée est indispensable pour une commune labellisée.

L'accumulation de l'affichage publicitaire et des panneaux 4x3 constitue une pollution visuelle à laquelle il n'est jamais trop tard pour remédier. En plus des lois, chaque municipalité peut mettre en place des réglementations particulières.



5- Quelques conseils

- entretenir les panneaux



- penser à la sécurité



- repenser l'emplacement des panneaux

- attention à la lisibilité



- entretenir les massifs d'entrées





5, rue Guy Moquet
BP44
91898 ORSAY CEDEX
Tél : 01 69 28 02 52
Fax : 01 69 07 60 27
E mail : verdia@wanadoo.fr

VERDIA - Les DECOROSIERS®

En 14 ans, Vincent LEURENT et VERDIA, Editeur des DECOROSIERS® ont contribué à transformer le marché du Fleurissement avec une approche novatrice.

Ces rosiers arbustifs exceptionnels, faciles et généreux, naturellement sains, ne nécessitent pas de traitement et sont peu exigeants en eau, une fois implantés. Rustiques et adaptables à de multiples situations, ils fleurissent en talus et massifs et s'utilisent aussi bien en fond de décor qu'en bordure de terrasse.

Les DECOROSIERS® existent aussi en tiges et apportent hauteur et élégance dans les jardins...

Rien de surprenant à ce que les Entreprises de Paysage, les Services Espaces Verts et les particuliers choisissent EMERA®, OPALIA®, CELINA®, VESUVIA®, SUNEVA®, CALIZIA® et la nouveauté KADORA® pour leurs projets de plantation.

Plus de 9 millions de DECOROSIERS® ont déjà été plantés et fleurissent chaque année de Mai jusqu'aux premières gelées dans les villes, les espaces verts et les jardins de France.

60 Pépiniéristes et Rosiéristes Agréés produisent les DECOROSIERS® qui sont tous labellisés et numérotés, gage de qualité et d'authenticité pour ces rosiers protégés par des marques exclusives et des C.O.V.

La plupart des pépiniéristes et jardinerie les diffusent aux particuliers, leur liste complète et localisation se trouve sur www.decorosiers.com

Une communication permanente accompagne le succès des DECOROSIERS® et les trophées DECOROSIERS® 2006 remis officiellement au Salon du Végétal, ont récompensé les plus belles photos réalisées avec les DECOROSIERS®.

Les DECOROSIERS® s'inscrivent dans une démarche de « Bien-être durable ».

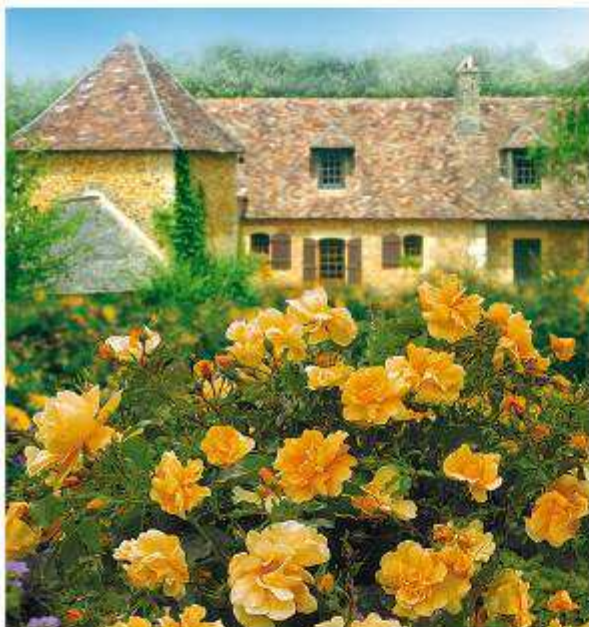
www.decorosiers.com



— les rosiers faciles et généreux —

EMERA®, OPALIA®, CELINA®, MAREVA®, VESUVIA®, SUNEVA®, CALIZIA® et KADORA®
composent la gamme des DÉCOROSIERS® éditée par VERDIA.

Plus de 9 millions de DÉCOROSIERS® ont déjà été plantés en France
et fleurissent chaque année dans les jardins, les parcs et les espaces verts.



Des rosiers qui vous simplifient la vie et respectent vos budgets

Les DÉCOROSIERS® sont des rosiers arbustifs à port recouvrant qui offrent des floraisons spectaculaires, faciles à obtenir. Pas de traitement, une taille facultative, une très longue floraison sur des feuillages très sains sont les avantages qui les caractérisent.

Les DÉCOROSIERS®, s'adaptent à de très nombreuses situations et répondent aux attentes de ceux qui recherchent pour de nombreuses années le charme des rosiers sans les contraintes.

Les DÉCOROSIERS® sont les partenaires naturels des villes et des villages fleuris.

Des rosiers généreux

Avec de longues floraisons généreuses par leur volume et leur durée, les DÉCOROSIERS® offrent une large palette de couleurs et d'émotions.



Les 8 DÉCOROSIERS® offrent un effet décoratif permanent pour le plaisir des yeux et fleurissent de Mai jusqu'aux premières gelées. Ces rosiers donnent jusqu'à 3 000 fleurs par an, regroupées en inflorescences de 10 à 20 fleurs. Leur feuillage sain et brillant persiste souvent en hiver doux.

Des utilisations multiples

Les DÉCOROSIERS® peuvent être utilisés dans des situations très variées. Leur hauteur moyenne de 50 à 80 cm, leur adaptation facile à tous types de sol et leur port recouvrant offrent de très nombreuses possibilités de réalisations : massifs, talus, haies basses, vasques, rocailles...



Les DÉCOROSIERS® s'installent et s'épanouissent pleinement même dans les situations difficiles à entretenir : bords de route, ronds-points, talus, ... et manifestent également un très bon comportement en bord de mer ou en moyenne altitude.



Les réalisations des villes primées pour leur fleurissement sont des sources d'inspiration pour tous ceux qui souhaitent découvrir et utiliser les DÉCOROSIERS®.

Osez les DÉCOROSIERS® Tiges !

Les DÉCOROSIERS® Tiges apportent hauteur et élégance dans vos massifs...



La réussite de votre fleurissement

Le Guide DÉCOROSIERS® présente la gamme et de nombreuses suggestions de réalisations.

Laissez-vous séduire au fil des scènes et développez votre créativité avec les DÉCOROSIERS®.

Les DÉCOROSIERS® une qualité garantie

Soixante pépiniéristes et roséristes agréés produisent les DÉCOROSIERS® qui sont tous labellisés et numérotés. Chaque label est un gage de qualité et d'authenticité pour ces rosiers protégés par C.O.V.

Les DÉCOROSIERS® sont disponibles en racines nues et en conteneurs et peuvent se planter toute l'année...

www.decorosiers.com

Retrouvez sur ce site toutes les informations sur les DÉCOROSIERS® : actualité, réalisations, lieux de vente, Producteurs Agréés, manifestations, revue de presse...

Ce Guide DÉCOROSIERS®
24 pages de suggestions
et d'informations
vous est offert sur
simple demande...

Demandez-le nous !



BP 44 - 91898 ORSAY cedex
Tél : 01 69 28 02 52 - Fax : 01 69 07 60 27
Mail : verdia@wanadoo.fr

www.decorosiers.com

Intégration de l'embellissement des communes dans le paysage

Monsieur Mathieu BATTAIS

Comité National des Villes et Villages Fleuris

Patrimoine et végétal, quel dialogue ?

Fleurir une église romane peut sembler une excellente idée à certains et une proposition absurde pour d'autres, qui jugent que la beauté des pierres se suffit à elle-même ou qu'il s'agit tout simplement d'un contresens historique. Mais pour autant, faut-il que nos bâtiments anciens, nos ensembles urbains, nos places, notre patrimoine rural restent à l'écart du mouvement de mise en valeur par le végétal, en dépit des vertus d'apaisement et d'esthétique qu'il véhicule.

Respecter la sobriété des lieux

Analyse de site

REGARDER = VOIR

Objet

Un point d'appel

Une réalité en mouvement

- Lumière
- Climat
- Temps

Organe

L'œil effectue des mouvements saccadés, attiré par les points d'appel.



Transmission

Codage des informations en pulsions nerveuses.

Enregistrement

Filtrage et décodage cérébral en images mentales par référence à la mémoire, l'éducation, l'expérience... = **Fonctionnement organique**

REGARDER = PERCEVOIR

- Emotions

Sensations personnelles de l'ordre de l'inconscient.

- Position

Etat physique = vitesse, durée, lieu, santé...

- Combinaison de sens

Vue, ouïe, odora, toucher, goût.

- Culture

Origine, éducation, vécu, environnement...

- Symboles

Code commun porteur de sensations.

= **Filtres** > **approche subjective**

OBSERVER = LIRE

- Réflexion

Prise en compte du phénomène vision / perception.

- Distance

S'écloigner et se rapprocher du site.

- Angles

Multiplier les angles et les positions.

- Mouvement

Parcourir le site à différentes vitesses.

- Temps

Observer le site à différentes heures et dans des conditions climatiques variées.

= **Action**

Démarche consciente

- Le contexte change

- La vision est plurielle

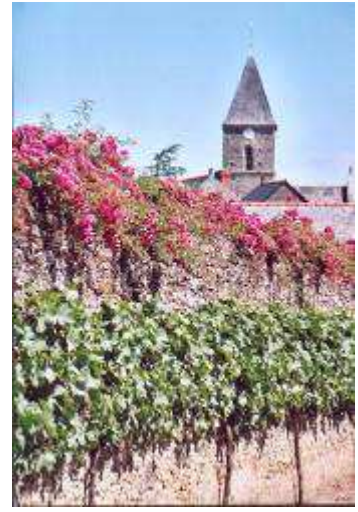
Les formes urbaines sont toujours perçues de manière **globale, indirecte** et **subjective** par les usagers.

Il est donc essentiel de **prendre du recul** par rapport à la conception des espaces à aménager.

ANALYSER = OBSERVATION + ETUDE

➤ Historique

Organisation de l'espace, nature du site, origine des symboles, identité, toponymie...



➤ Sociale

Contexte – usages – perception des groupes et usagers.



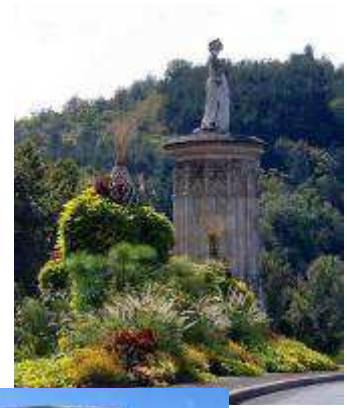
➤ Architecturale

Formes, structures, perspectives = morphologie.



➤ Plastique

Matériaux, couleurs, textures, contrastes
= composition esthétique et artistique.



➤ Echelles

Interaction des échelles
= cohérence, harmonie et continuité



➤ Ambiance

Synthèse de l'ensemble des impressions reçues (harmonieuse, agréable, sereine, agressive, froide, effrayante...)

➤ Politique

Stratégie des acteurs

Cinq questions essentielles à se poser :

- Qui regarde ?
- Que regarde-t-il ?
- Comment regarde-t-il ?
- D'où regarde-t-il ?
- Quand regarde-t-il ?

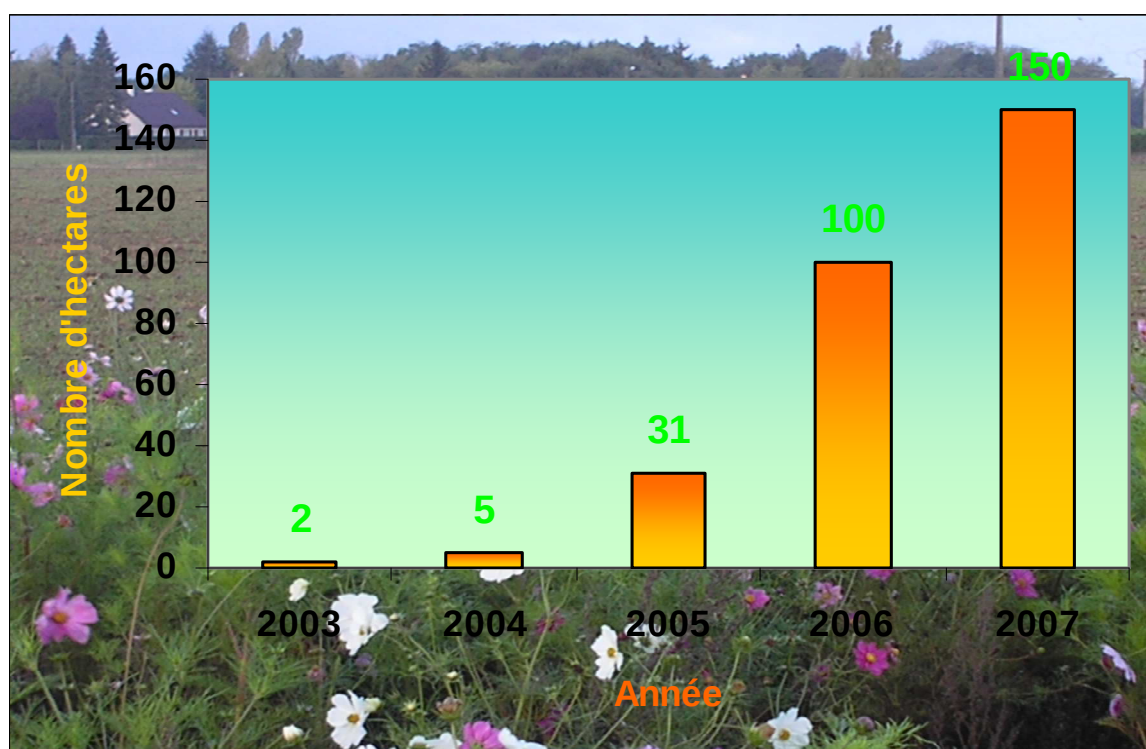


FAUNE EN FLEUR

ANNEE 2007



***LA JACHERE FLEURIE
DE QUELQUES HECTARES EN 2003
A PLUS DE 150 EN 2007***



Un Partenariat efficace entre :



- Le Conseil Général



- La Société d'Horticulture de



Touraine

- La Chambre d'agriculture

- La Fédération des Chasseurs

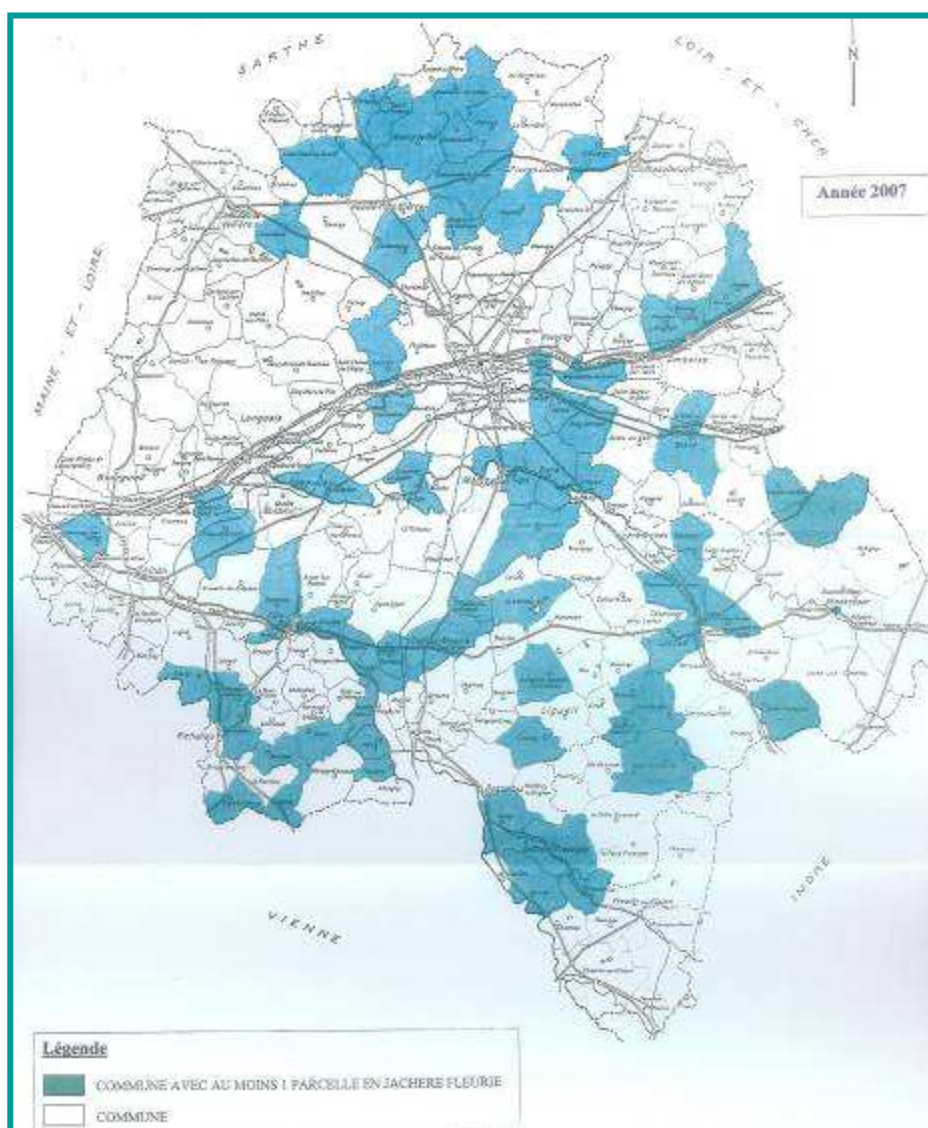


- Les Municipalités
- et surtout des Agriculteurs

155 Agriculteurs (tous programmes confondus)

et

72 communes ont bénéficié de la mise en place de Jachères Fleuries



Rappel de la procédure

15 Janvier / 15 Février

Dossier d'engagement communal
(permet de bénéficier des semences)

15 Mars / 15 Avril

Contrat individuel « JACHERE FAUNE SAUVAGE »
Pour les exploitants
(permet de déroger aux règles d'implantation d'un couvert)



Dans les deux cas, la Fédération des chasseurs adresse directement un contrat pour les communes et les agriculteurs déjà engagés.

Pour les autres, s'adresser directement à la FDC 37 au 02.47.05.65.25.

Perspectives 2008

Si l'Europe a confirmé la suppression du gel obligatoire, il reste néanmoins la possibilité de maintenir 3% en couvert environnemental.



LES JACHERES FLEURIES RESTENT DONC ELIGIBLES POUR 2008.

